Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1221

Artikel: Initiative des Alpes : une idée qui fait son chemin
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015569

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INITIATIVE DES ALPES

Une idée qui fait son chemin

REPÈRES

Cet inventaire non exhaustif des interventions et des décisions en matière de politique des transports directement inspirées par l' initiative des Alpes est présenté par *Echos*, périodique du comité d'initiative pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit, no 32, 20 juillet 1995.

(*jd*) Le 20 février 1994, peuple et cantons acceptent l'initiative «pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit», au grand dam du Conseil fédéral et de la majorité parlementaire, qui voient là un obstacle supplémentaire au rapprochement de la Suisse et de l'Europe. Bruxelles ne cache pas non plus sa grogne en retardant l'ouverture des négociations bilatérales, dans l'attente des explications du Conseil fédéral sur les modalités d'application de cette initiative.

En Suisse, les adversaires de l'initiative ont peine à prendre acte de la volonté populaire. Quelques jours seulement après le scrutin, le démocrate-chrétien valaisan Schmidhalter propose le doublement du tunnel routier du Gothard et l'assouplissement de la disposition constitutionnelle tout juste adoptée. Puis c'est Fritz Mühlemann, le secrétaire général du département d'Adolf Ogi, qui préconise d'abroger l'article constitutionnel sur la protection des Alpes au profit d'une norme qui serait moins contraignante. L'initiative Schmidhalter, rejetée de justesse en commission, viendra devant le parlement lors de la session d'automne. En juin 1995, Roland Borer, conseiller national du parti de la liberté (automobile), dépose à son tour une initiative en faveur du doublement du tunnel du Gothard, appuyée par 57 parlementaires bourgeois et de l'extrême-droite.

En Europe pourtant, l'idée incarnée par l'initiative des Alpes fait son chemin:

- En mai 1994, les Länder allemands, se référant à l'acceptation de l'initiative des Alpes et au mécontentement populaire qu'elle exprime, demandent un rapport au ministre fédéral de l'environnement sur les moyens de transférer au rail le trafic des marchandises transitant par l'Allemagne.
- En mai 1994 toujours, le parlement de la région autonome du Val d'Aoste, citant l'initiative des Alpes, adopte une loi sur le trafic des marchandises par la route: le gouvernement régional est autorisé à limiter temporairement le trafic des poids lourds lorsque la sécurité et la santé de la population ou l'état de l'environnement sont menacés.
- En février 1995 une pétition est transmise au parlement du Vorarlberg demandant des mesures analogues à celles découlant de l'initiative des Alpes.
- En avril 1995, le gouvernement hollandais, pourtant connu pour son soutien aux camionneurs, décide la construction d'une ligne ferroviaire réservée au trafic des marchandises entre Rotterdam et la frontière allemande pour tenir compte de l'opposition croissante au transport routier. ■

●●●

Aménagement des rues et des espaces de quartier, aide à domicile, ramassage et traitement des déchets, emplois «de proximité», activités culturelles, gestion et protection de patrimoine, et j'en passe. Tous les domaines d'activités pourraient être concernés par une décentralisation des responsabilités, y compris certains actes administratifs d'autorité qui pourraient être délégués aux villes, soit aux communes de plus de 10'000 habitants.

Peut-être ainsi les gens auront-ils à cœur de s'engager dans les activités politiques et associatives, car ils auraient des réelles responsabilités et assumeraient des tâches, soit de «proximité» dans leur commune, leur quartier, leur association d'intérêt ou professionnelle, soit au service de l'ensemble de la population.

Une telle réforme de l'Etat pourrait être un projet exaltant où chacun serait concerné à un titre ou à un autre. On ferait d'une pierre deux coups en développant en même temps la démocratie par une participation accrue du réseau constitué des institutions locales, des associations et des entreprises privées. Mais pour la lancer, il faut une véritable révolution culturelle dans la tête de ceux et celles qui nous gouvernent et de ceux et celles qui nous représentent. Les médias devraient y contribuer, au lieu de valoriser si fréquemment le slogan sommaire du «moins d'Etat».

Que tous fassent preuve de volonté, de courage et d'imagination et la démocratie s'en trouvera renforcée! ■

En bref

D'un prospectus touristique de la Suisse du Nord-Ouest:
«Une autre Suisse:
poétique (sans chalets)
historique (sans Guillaume Tell)
récréative (sans rien d'artificiel)
typique (sans cor des Alpes)
culturelle (sans ostentation)
accueillante (sans esprit de calcul)».

En livrant au vieux papier les résultats des examens pédagogiques des recrues du 1er arrondissement sur le thème «Avoir 20 ans en 1983», noté cette remarque d'un expert: «Il est réjouissant de constater que d'une manière générale les jeunes intellectuels font preuve d'un manque «d'agressivité»; leur conformisme nous incite à penser que la stabilité politique de notre pays est bien assurée.» (sic)

La Caisse de retraite des instituteurs bernois vient d'acquérir la majorité du capital de «Sarner Cristal», ce qui sauve un projet de verrerie dans la région de Thoune.